

Ré-affiliation 2024 des Clubs : l'accès est possible via Espace Tri à compter du 01 septembre. Aussi, pour faciliter le traitement financier et administratif, veuillez privilégier les virements, en précisant bien les références / motifs dans l'objet lorsque vous procédez au paiement.

Identification du compte pour une utilisation nationale						
15135	00500	08003811318			68	
c/Etabl.	c/guichet	n/compte			c/rib	
Domiciliation				BIC		
CAISSE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE				CEPAFRPP513		
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)						
FR76	1513	5005	0008	0038	1131	868
Agence ECO SOCIALE SUD LORRAINE MARCHE PERSONNES PROTEGEES 49 RUE STANISLAS 54000 NANCY TEL : 08.20.32.06.12			Intitulé du compte LIGUE GRAND EST DE TRIATHLON MAISON REGIONALE DES SPORTS 13 RUE JEAN MOULIN 54510 TOMBLAINE			

Nouveauté 2024 : le FORMULAIRE INFO SANTE

La Fédération Française de Triathlon a décidé de supprimer la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive :

- Pour ses licenciés majeurs lors de la première prise de licence ou pour tout renouvellement ;
- Pour tous les compétiteurs majeurs non licenciés s'inscrivant à une épreuve labellisée FFTRI (Pass Compétition).

Néanmoins et dans l'optique d'accompagner les pratiquants dans une démarche de prévention des risques pour leur santé liés à la pratique d'une activité sportive parfois intensive incluant la compétition, la Fédération Française de Triathlon a souhaité mettre en place un Formulaire Info Santé (FIS) qui sera porté par l'Espace Tri 2.0.

Retrouvez le FIS fin de News

Il s'agira à ce que le futur licencié prenne connaissance de différentes informations d'ordre médical. Différents contenus (classés par risques) lui seront alors diffusés lors de sa prise de licence.

L'approbation de sa part de chaque contenu sera demandée pour passer à l'étape suivante, il pourra néanmoins stopper le processus et y revenir plus tard. Ce dispositif sera mis en œuvre pour la saison 2024.

L'approche "formulaire" était déjà en place pour les mineurs : [ARTICLE](#)

Lien vers davantage d'infos et visualiser le formulaire pour les mineurs : [ICI](#)

INFOS UTILES

- Epreuves 2024 : calendrier & labels

L'appel à candidatures pour les épreuves à label régional est disponible en ligne : [ARTICLE](#)

L'inscription des épreuves au calendrier 2024 sur Espace Tri est aussi ouverte. Retrouvez le détail des démarches : [ESPACE ORGANISATEUR](#)

- L'aide des Pass Sports :

La DRAJES Grand Est est chargée d'en assurer le pilotage au niveau régional. Le dispositif sera ouvert au remboursement pour les clubs sportifs à partir du 1er septembre jusqu'au 31 décembre. La méthodologie de remboursement des Pass'Sport reste identique à l'édition précédente. Les nouveaux codes ne seront envoyés qu'à partir du 28 août à tous les bénéficiaires (enfants, adultes handicapés et étudiants boursiers). !! Ils n'auront pas le même format que les codes 2022, qui sont désactivés !! Plateforme nationale d'assistance : 01 40 45 93 00, joignable dès le 28 août. Plateforme officielle d'information Pass'Sport : <https://www.pass.sports.gouv.fr/>

Nb : La récupération des codes de cette plateforme sera disponible à partir du 1er septembre.

ACTUS LIGUE

- Calendrier des formations fédérales 2023-2024 est disponible : [ARTICLE](#)
- La rencontre des entraîneurs 2023 a été définie, et se fera les 14-15 octobre à Molsheim : [ARTICLE](#)
- Les récompenses individuelles du Challenge Régional Jeunes seront distribuées à l'occasion du Championnat Régional Grand Est / Relais Mixte à Lauterbourg le 24/09 ([site ORGANISATEUR](#)).

LIENS UTILES

- [Réglementation 2023](#)
- [Les infos du contrat d'assurance avec la Maïf](#)
- [Coûts fédéraux dans le Grand Est 2023 - 2024](#)

La Ligue reste bien évidemment à votre entière disposition pour vous accompagner dans vos démarches

Dans le cadre de la loi Sport du 2 mars 2022, la Fédération Française de Triathlon, sur avis favorable de sa Commission Nationale Médicale rendu le 09 février 2023, a décidé de supprimer la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive et le remplacer par ce formulaire.

ALERTE

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous ressenti/présenté :

- Une douleur dans la poitrine après l'effort ?
- Des palpitations (perception inhabituelle des battements cardiaques - irréguliers et/ou rapides - de durée brève ou plus ou moins prolongée) ?
- Un malaise durant un effort ?
- Une perte de connaissance brutale, que ce soit au repos ou à l'effort ?
- Un essoufflement inhabituel à l'effort ?

Si vous avez répondu positivement à l'une des questions précédentes, il est **indispensable et URGENT de consulter un médecin** avant de poursuivre l'entraînement et la compétition.

- En cochant cette case, j'indique comprendre que ces symptômes peuvent être des signes de pathologie cardiaque à risque pour ma santé, et représenter potentiellement un risque vital.**

Pour obtenir davantage d'information sur le risque cardio-vasculaire et la pratique sportive, vous pouvez consulter le contenu suivant : [FICHE INFO - Risque cardio-vasculaire et pratique sportive](#)

- En cochant cette case, j'indique comprendre la nécessité de réaliser un bilan médical en cas de symptômes cités ci-dessus et non encore explorés par un médecin.**



ATTENTION

Est-ce que :

- Un membre de votre famille (parent, frère, sœur, enfant) est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou d'une autre cause inexpliquée ?
- Un membre de votre famille (parent, frère, sœur) a-t-il présenté une maladie cardiaque avant l'âge de 35 ans ?
- Vous avez repris une activité physique intensive sans réaliser un bilan médical après 45 ans (femme) 35 ans (homme) pour évaluer votre risque cardio-vasculaire ?
- Vous présentez au moins deux de ces facteurs de risque cardio-vasculaire, à savoir :
 - Âge supérieur à 50 ans,
 - Tabagisme actif ou sevré depuis moins de 3 ans,
 - Diabète quel que soit le type,
 - Anomalie du cholestérol,
 - Hypertension artérielle ;
- Vous êtes suivi(e) pour une maladie chronique ?
- Vous poursuivez la compétition et/ou l'activité physique intensive après 60 ans ?
- Vous avez expérimenté une baisse inexpliquée de performance au cours des douze derniers mois ?

Si vous avez répondu positivement à l'une des questions précédentes, **il est nécessaire d'avoir pris un avis auprès d'un médecin voire de réaliser un bilan médical avant la poursuite de votre pratique du triathlon et de ses disciplines enchaînées, avec ou sans compétition.**

Pour obtenir des informations élargies sur la pratique du triathlon santé, rendez-vous sur

<https://wikitri.fftri.com/le-triathlon-sante/>

- En cochant cette case, j'indique comprendre que certains antécédents familiaux, facteurs de risque cardio-vasculaire ou qu'une maladie chronique, peuvent entraîner une majoration du risque lié à la pratique du triathlon et de ses disciplines enchaînée, et qu'ils doivent faire prendre un avis auprès d'un médecin pour une pratique sécurisée.**
- En cochant cette case, j'indique comprendre qu'un bilan médical à certains âges de la vie est nécessaire pour faire le point sur mon état de santé, sur ma pratique du triathlon et de ses disciplines enchaînées ainsi que sur les risques liés à une pratique avec intensité.**
- En cochant cette case, je m'engage à appliquer les 10 règles de bonne pratique du sport éditées par le Club des Cardiologues du Sport, consultables [ICI](#)**



VIGILANCE

Si :

- Vous n'avez jamais réalisé d'électrocardiogramme dans votre vie,
- Au cours des 12 derniers mois, vous avez arrêté le sport plus de 30 jours pour des raisons de santé,
- Vous pensez avoir un problème avec la nourriture ou si on vous a déjà fait la remarque à ce sujet,
- Vous êtes une femme et que vous n'avez plus vos règles depuis plus de 3 mois,
- Vous avez eu un traumatisme crânien ou une commotion cérébrale,
- Vous pensez tout simplement avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive.

Alors, **il est recommandé de consulter votre médecin pour aborder ces éléments voire réaliser un bilan, avant de poursuivre l'intensification de votre pratique.**

- En cochant cette case, j'indique comprendre que certaines situations ou symptômes peuvent entraîner un risque pour ma santé et/ou pour mes performances.**

Pour obtenir davantage d'information sur différents risques médicaux impliquant votre pratique sportive, vous pouvez consulter le contenu suivant : [FICHE INFO - Risques médicaux.](#)



BONNES PRATIQUES

La Fédération Française de Triathlon met à disposition de ses licencié(e)s et des compétitrices/teurs des informations / recommandations sur les sujets suivants (voir annexe et/ou lien internet) :

- Troubles musculo-squelettiques ([annexe](#))
- Nutrition ([annexe](#))
- Usage des compléments alimentaires ([annexe](#))
- Lutte contre le dopage : <https://www.fftri.com/nos-engagements/prevention-dopage/>
- Leptospirose : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/triptyque_leptospirose_mise_a_jour_23_mai_2022_.pdf

- En cochant cette case, j'indique avoir pris connaissance et compris toutes les informations et alertes indiquées lors des différentes étapes de ce Formulaire Info Santé de la Fédération Française de Triathlon.**
- En cochant cette case, j'indique prendre ou avoir pris les dispositions nécessaires en conséquence - consultation médicale adaptée et, le cas échéant, arrêt temporaire de l'activité sportive - me permettant de m'entraîner ou de participer à une compétition de triathlon et de ses disciplines enchaînées, en limitant au maximum le risque pour ma santé.**

Enfin, parce que trois gestes simples - masser / appeler / défibriller - peuvent sauver des vies y compris dans le sport, la Fédération Française de Triathlon vous encourage à vous **former aux gestes qui sauvent** : "chaque minute de gagnée, c'est 10% de chance de survie en plus." Parlez-en autour de vous.

Plus d'informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16630>